

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE

Séance du mardi 8 mars 2022 à 18h00

Présents : **Municipalité :** Mme NEMOZ et M. PEYTAVIN (*représentants de la commune de Labruyère Dorsa*)
Mme GABRIEL (*Maire de Grépiac*), Mme LANDICHEFF et Mme VASSAL (*représentantes de la commune de Grépiac*)
Parents élus : Mme. LE MAITRE, Mme. ZANUTTO et M. GRAVELIER.
Enseignants : Mme WAISLER, Mme DIEU, M. GUIBERT, M. RIOS-ALFARO et Mme RIBO.
Excusés : Mme l'Inspectrice de l'Éducation Nationale, Mme BOISDRON (*enseignante PS-MS-GS*), Mme. PERRIER (*enseignante CE1-CE2*), Mme. FAURE (*Responsable ALSH Intercommunaux*).

Dates des prochains conseils d'école :

Pour rappel :

- 3^{ème} conseil : **lundi 13 juin 2022**, les questions des partenaires devant parvenir à l'école au plus tard le jeudi 02/06

1. Point sur les effectifs actuels :

♦ En 2020/2021 : À ce jour...

	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	total
Mme BOISDRON	9	8	8						25
Mme WAISLER	8*+1	7+1	7*+1						25
Mme DIEU				14	6				20
Mme RIBO					12*+1	8			20
M. GUIBERT						12*	8		21
M. RIOS-ALFARO							4	17+1	22
TOTAL	17	16	15	14	19	20	12	18	133

Depuis la rentrée scolaire quatre élèves ont quitté l'école * (trois familles) et 5 élèves sont arrivés (trois familles), trois dans la classe de Mme. WAISLER, un dans la classe de Mme. RIBO et un dans la classe de M. RIOS-ALFARO. L'équipe enseignante souhaite la bienvenue aux nouvelles familles.

Point sur la prochaine rentrée et les inscriptions :

A l'heure actuelle, 19 PS sont annoncés (13 sont déjà inscrits), avec une part d'incertitude encore (déménagements, inscriptions tardives).

La directrice reçoit les familles depuis le début du mois de mars. Plusieurs moments sont proposés afin de préparer une rentrée sereine :

- Une rencontre de la famille (les 2 parents + l'enfant, à chaque fois que c'est possible), avec une partie administrative et réponse aux différentes questions des parents puis une visite des locaux en entier (classes, cour de récréation, dortoir et cantine) ainsi qu'une présentation rapide des enseignants de la maternelle et des ATSEM.
- Une réunion avec tous les nouveaux parents, cette fois sans enfant, fin juin, afin de présenter l'équipe du périscolaire, les membres de l'APE, les enseignants de la maternelle et la directrice.

L'équipe enseignante, en prenant appui sur les prévisions d'effectifs, a envisagé une première répartition pédagogique pour la rentrée 2022. En effet, si les prévisions se confirment (52 élèves prévus en maternelle et 78 en élémentaire), les enseignants envisagent d'avoir des élèves de maternelle sur trois classes pour avoir des effectifs équivalents dans toutes les classes de l'école : PS-MS, MS-GS et GS-CP ou GS-CE1. La mairie de Grépiac est déjà en réflexion sur l'organisation (les GS dans le bâtiment direction) et sur l'affectation des ATSEM dans les classes. Pour l'élémentaire, cela se déclinerait comme cette année scolaire en fonction de la classe qui accueillera les GS et des effectifs.

2. Protocole sanitaire :

Depuis le début de l'année, le protocole sanitaire n'a fait qu'évoluer notamment le protocole de contact-tracing. Les nombreux cas positifs à la Covid-19 ainsi que les absences du personnel nous ont obligés à fermer un bon nombre de classes, et ce, sur des périodes plus ou moins longues (les enfants du personnel sanitaire, enseignant et pompier ont été accueillis systématiquement et l'équipe enseignante a assuré la continuité pédagogique). Mme RIBO souhaite souligner que les absences des enseignants ont, pour la plupart, même si de façon discontinue, été remplacées par l'inspection, ce qui a permis de garder le contact avec les élèves et assurer la continuité pédagogique.

Cette période s'est avérée très difficile pour les parents, les élèves mais également pour le personnel enseignant. Mme RIBO tenait à remercier l'ensemble du personnel périscolaire et l'ALSH pour leur coopération. Les familles ont fait preuve, en règle générale, de beaucoup de compréhension et de souplesse. Cependant Mme RIBO tenait à faire part au conseil d'école de certains incidents, qui bien que très minoritaires, ont mis à mal le personnel. Des propos irrespectueux et agressifs ont eu lieu à l'encontre des enseignants et de la directrice. Pour rappel, l'école ne fait qu'appliquer au mieux des mesures qui lui sont imposées. Dans l'avenir, si d'autres incidents ont lieu, Mme RIBO en fera part à l'inspection et si besoin à la gendarmerie.

L'équipe du périscolaire a également eu à faire à des incidents (propos irrespectueux et agressifs). Le conseil d'école souligne que les adultes de l'école ont fait preuve, durant cette période, de souplesse et d'adaptabilité, de nombreux efforts ont été fournis pour que cette crise sanitaire

impacte le moins possible les élèves et leurs familles (échanges de mails en dehors des heures de classe, prise de classes les jours de décharge de direction, appel aux élus des mairies pour assurer les services du temps périscolaire, gestion des absences à la cantine, gestion des repas...) Certaines familles n'ont pas pris conscience des efforts fournis, le conseil d'école trouve cela regrettable.

Compte tenu de la situation épidémique, le protocole sanitaire de **niveau 2 – « jaune »** s'applique dans les écoles **à partir du lundi 7 mars**.

- Les activités physiques et sportives se déroulent en principe à l'extérieur. Toutefois, lorsque la pratique en intérieur est indispensable (intempéries, disponibilité des installations, etc.), elle se fait dans le respect d'une distanciation adaptée à l'activité. Les sports de contact ne sont pas autorisés ;
- Le port du masque est obligatoire dans les espaces clos et les règles relatives au port du masque en extérieur en population générale sont respectées.
- La limitation du brassage entre élèves de groupes différents (classe, groupes de classes ou niveau) est requise. Cette limitation est d'autant plus nécessaire lorsque la distanciation entre élèves d'un même groupe peut difficilement être respectée (en particulier à l'école maternelle).

A partir du lundi 14 mars, le protocole sanitaire de **niveau 1 – « vert »** s'appliquera dans les écoles.

Ce qui implique :

- la fin de l'obligation de la limitation du brassage entre groupes d'élèves ;
- la fin des restrictions pour la pratique des activités physiques et sportives.
- la fin de l'obligation du port du masque en intérieur, pour tous les élèves et les personnels (les personnels qui le souhaitent pourront continuer à porter le masque)

Le port du masque en intérieur est fortement recommandé, à partir de 6 ans, pour les personnes contacts à risque durant les 7 jours après la survenue du cas confirmé ainsi que pour les cas confirmés durant les 7 jours suivant leur période d'isolement.

Contact-tracing

- **Suite à la survenue d'un cas confirmé dans le premier degré**, les élèves de la classe et les éventuels contacts à risque dans les autres classes peuvent continuer à aller à l'école. Ils doivent réaliser un autotest à J+2. Un autotest sera délivré gratuitement en pharmacie, sur présentation d'un courrier remis par l'école. Les élèves infectés à la Covid-19 il y a moins de 2 mois peuvent poursuivre les cours en présentiel sans réaliser de test, sauf si des symptômes apparaissent.

3. Projets en cours et à venir :

- a. Intervention de Mme Letuffe : Mme Letuffe est intervenue le mercredi 9 février chez les PS-MS-GS de Mme. WAISLER et le jeudi 10 février chez les PS-MS-GS de Mme. BOISDRON. Les enseignantes de maternelle ainsi que les élèves souhaitent remercier Mme Letuffe pour son intervention au sein des deux classes. C'était une superbe expérience et une belle première approche de son univers artistique.
- b. Projet science en maternelle : Le 28 janvier, la classe de Mme BOISDRON a profité d'une intervention dans le domaine des sciences dans le cadre du projet "Qu'est ce qu'on fabrique ?" organisé par les conseillers pédagogiques départementaux du pôle maternelle 31.
- c. Projet musique : Mme Reygnier a fait sa dernière séance avec les élèves de maternelle le mardi 8 février. Les enseignantes de maternelle avaient prévu un spectacle de fin de projet durant le mois de février mais la situation sanitaire a rendu cet événement impossible. Suite à l'évolution de la situation sanitaire, l'équipe enseignante est en réflexion pour trouver une autre date pour ce spectacle.
- d. La semaine des mathématiques : Dans le cadre de la semaine des mathématiques, du 7 au 11 mars, M. Faure et M. Martin ont proposé une matinée jeux mathématiques pour les élèves de l'école élémentaire. Plus tard dans l'année, une deuxième date sera proposée pour les élèves de maternelle. L'équipe enseignante souhaite remercier tout particulièrement M. Faure pour cette intervention et pour les ressources dont il a fait don à l'école.
- e. Piscine : Les élèves de CP, CM1 et CM2 iront à la piscine pour un cycle natation de 10 séances (tous les mardis à partir du 5 avril de 9h45 à 10h30). A ce jour nous comptons sur la coopération de 10 parents accompagnateurs. L'équipe enseignante souhaite remercier les parents qui se sont portés volontaires pour accompagner l'école à la piscine. **La directrice souhaite préciser qu'avec moins de trois parents accompagnateurs, l'école est contrainte d'annuler la séance de natation.**
- f. Classe de découverte : Toutes les classes de l'école élémentaire de Grépiac partiront en classe de découverte à Ax-les-Thermes du 28 au 30 mars. Une réunion d'information a eu lieu le jeudi 17 février pour donner aux familles les principales informations sur la classe de découverte (transporteur, hébergement, documents...). Les élèves profiteront sur place d'animations (randonnée raquettes, luge, course d'orientation) pour découvrir les Pyrénées. Le financement de cette classe de découverte est détaillé ci-dessous (pour 76 élèves) :

Financement familles : 3735 € (pour 76 élèves) : 50 € / enfant (95€ pour les fratries de 2 et 140€ pour les fratries de 3)

Financement mairies : 2890 €

Financement coopérative scolaire : 2000 €

Financement APE : 2300 €

Financement total : 10 925€

4. Bilan des actions de l'APE :

Depuis le début de l'année l'association des parents d'élèves a mis en place plusieurs actions :

- **Vide ta chambre** : Malgré le contexte sanitaire, cet événement a eu une bonne participation. L'APE souhaite remercier les parents pour leurs nombreux dons. – **484,45€**.
- **Objets décorés** : Les objets décorés, comme l'année dernière, ont eu beaucoup de succès, une réouverture de la boutique a eu lieu dans un deuxième temps. L'APE souhaite remercier les enseignants de l'école pour les dessins. – **684€**
- **Marchés de Noël** : Les marchés de Noël de Grépiac et de Labruyère-Dorsa ont été de bons événements avec une bonne participation. L'ALSH, le périscolaire et l'école ont participé à la confection d'objets à vendre – **714,50€**
- **Calendriers A4** : La vente de calendriers a eu lieu en porte à porte à Labruyère-Dorsa et à Grépiac. Les membres de l'APE, ont été très bien reçus par les habitants des communes qui ont eu plaisir à participer – **1174,74€**

L'APE a réalisé un versement de 2300€ pour les projets de l'école et souhaite faire un deuxième versement suite à l'opération calendriers qui permette de financer une sortie scolaire pour les élèves de maternelle. Une partie des gains sera utilisé pour la préparation des événements Carnaval (samedi 2 avril 2022) et Kermesse (vendredi 1^{er} juillet 2022).

5. Bilan coopérative scolaire 2^{ème} trimestre : (cf. Schéma en fin de procès verbal)

L'équipe souhaite remercier les familles qui grâce à leurs dons en début d'année et la participation aux nombreuses actions de l'APE ont permis à l'école de proposer le projet de la classe de découverte.

6. Sécurité – Exercice PPMS

Un exercice PPMS INTRUSION ATTENTATS a eu lieu le 26 novembre 2021 à 9h25 et s'est très bien déroulé, il a permis de mettre en lumière plusieurs problématiques : le besoin de réfléchir à un nouveau système pour donner l'alerte et la mise en place d'un moyen pour permettre au personnel de communiquer (les problèmes de réseau ne facilitent pas la communication). Cet exercice a été présenté sous forme de jeu et même si les élèves n'ont pas été avertis, les enseignants ont préparé cet exercice en classe.

A la maternelle, les enfants devaient « se cacher et rester silencieux pour que la directrice ne les trouve pas » et à l'élémentaire les élèves devaient « se cacher puis fuir ». La directrice était accompagnée par un parent élu, et un représentant de la municipalité. Pour l'année prochaine Mme GABRIEL et Mme RIBO réfléchissent à faire appel à la gendarmerie d'Auterive lors de la préparation du PPMS.

Un exercice PPMS risques naturels – inondation et deux autres exercices incendie seront organisés d'ici la fin de l'année en lien avec la mairie et l'équipe du périscolaire.

Mme RIBO souhaite remercier la mairie de Grépiac pour la mise à jour des trois malles d'urgence PPMS.

La séance est levée à 19H37

La présidente de séance

Laura RIBO



Le secrétaire.

Mme. DIEU

PRODUITS	BUDGET COOPÉRATIVE 2020-2021 Bilan 2 ^{ème} trimestre		
Participation familles début d'année 1310 €	CHARGES		
Participation familles classe de découverte 2145€ <u>Premier versement :</u> 450€ <u>Deuxième versement :</u> 1140€ (28 mars) TOTAL : 3735€	Piscine (Acompte transporteur) 300 € <u>Dépense à prévoir :</u> 700 € (fin cycle piscine)	Petit matériel 30,51 €	Assurance établissement 34,50 €
	Classe de découverte (Acompte transporteur et hébergement) 4862 € <u>Dépense à prévoir :</u> 3618€ (fin séjour)	Collège (transporteur) 57 €	COTISATION OCCE 292,56 €
		Projet littérature maternelle 37,50 €	FRAIS BANCAIRES 5,20 €
La trousse à projets ... €	Projet les incorruptibles 30 €	Photographe 2380,7 €	
Photos 2928€ (Bénéfice 547,3 €)	Bilan		
Actions de l'APE - Kermesse, Objets décorés, marché de Noël, vide ta chambre. 2300 €	Solde au 1er septembre : 1 696,85€.		
	Total produits : 8683 € Total charges : 8029,97 €		
	Solde au 8 mars 2022 : 653,03 €		